

Bulletin avril 2016

La fin de saison approche et comme tous les ans à cette époque certains participants à nos compétitions s'imaginent que les sanctions qui peuvent leur être infligées n'auront que peu d'effet puisque les jeux sont faits, ou presque. Petit rappel, notre PGT (Prévision et Gestion des Tensions) peut vous aider et nous vous demandons d'insister auprès de vos Présidents de CRA pour bénéficier d'une présentation.

Les sanctions automatiques ou décidées par les commissions adéquates étant reportées sur la saison suivante, c'est évidemment une erreur que de croire à l'impunité.

Il serait bien que nos instances fassent savoir ou disent à nouveau la possibilité de report de ces sanctions.

Nous avons d'ailleurs adressé à la CCA et au Président de la FFVB une lettre ouverte pour leur demander d'agir à nos côtés.

Mais ce n'est pas le seul sujet de notre lettre dont vous trouverez le contenu sur notre site : www.anavb.fr, nous avons également évoqué les dossiers en attente de solution, comme celui des vols subis par le corps arbitral à l'intérieur du vestiaire fermé à clef lors d'une rencontre de Ligue A Féminine. Cette affaire suit son cours au niveau judiciaire puisque des plaintes ont été déposées et que notre Association s'est portée "Partie Civile" auprès du Procureur de la République de Créteil afin d'aider nos Collègues.

Les autres dossiers en attente de solution sont ceux de ces clubs de haut niveau fédéral qui règlent les sommes dues au corps arbitral avec des chèques qui reviennent impayés faute de "provision". Cette situation ne devrait pas pouvoir se produire au sein d'une fédération comme la notre et là encore, nous demandons à nos instances d'être à nos côtés et de nous aider.

Nous vous souhaitons malgré ces incidents, de terminer la saison avec de bons arbitrages.

Soyez efficaces, vigilants, prévoyants, compétents et par-dessus tout, faites vous plaisir.